

Les addictions

 Alcool, drogue, médicaments = problème de comportement
= risque professionnel

SALARIÉ



- Je fais attention à ce que je consomme, même la veille d'un jour de travail : alcool, drogue, médicaments,
- Si je suis témoin d'une situation à risque, j'échange avec mes collègues, mes responsables...
- Si je vois un collègue en difficulté, je lui propose mon aide pour éviter que la situation de travail ne se dégrade.



EMPLOYEUR



- Je dois évaluer les risques,
- Je définis les règles dans mon entreprise (*règlement intérieur, conduite à tenir...*),
- J'informe les salariés des mesures de prévention,
- Je suis attentif aux changements de comportements des salariés.

